

Volé

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

07 DEC. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

20148806

N° d'entreprise : 0674.732.196

Dénomination(en entier) : **Association for Innovative Farming**(en abrégé) : **AIF asbl**Forme juridique : **ASBL**Siège : **Boulevard du Régent, 37-40, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 juin 2020

Le 16 juin 2020, à Bruxelles, à 18 h 00, les membres de l'association AIF, Association for Innovative Farming se sont réunis au siège social pour l'Assemblée Générale Annuelle sur convocation du secrétaire général, Václav Janda.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Les membres qui assistaient par une conférence électronique ont été également renseignés.

Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr. Václav Janda, Secrétaire général de l'association.

5 membres sur 7 étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 alinéa 7 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le secrétaire générale et a été voté à l'unanimité

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix la question principale conformément à l'ordre du jour :

Le changement du siège social et donc de l'article 2 a été voté à l'unanimité, soit plus de 2 tiers des membres :

1)ART.2 – Siège : Rond-point Schuman 6, 1040 Bruxelles, dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18 h 15

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signés par le secrétaire général Václav Janda.

A Bruxelles, le 16 juin 2020

Le Secrétaire général Václav Janda

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2020 - Annexes du Moniteur belge